



COMPTE-RENDU

Réunion Plénière du Lundi 23 mars à 20H30

Parc des Sports du Luat - Salle des Associations - Route de Montlignon

Rapporteurs : LE BUREAU

Secrétaire : Mme ASTIER Nina

| <i>Participants (diffusion)</i> | | | | | <i>C/C pour information</i> |
|---------------------------------|----------------|---------------|---------------|--------------|---|
| | Présent (e) | Excusé (e) | Absent (e) | Pouvoir à | |
| Mme ASTIER Nina | X | | | | <p><u>ADMINISTRATION</u> Monsieur le Maire Mme Beaulande Melle Makouche Accueil Citoyenneté Communication – Internet Secrétariat Général Référénts administratifs</p> <p><u>AUTRES CONSEILS DE QUARTIER</u> J.J. Rousseau Cerisaie/Jean Macé Mont Eaubonne Paul.Bert</p> |
| M. BEAUDOIN Xavier | | X | | | |
| Mme BERKEMAL Sophie | | | | | |
| Mme BOUVET Brigitte | | | | | |
| M. BRANDEBOURG J.-Marie | | | | | |
| M. CHAPOY Kisito | X | | | | |
| Mme CONSTANTINI Isabelle | X | | | | |
| M. COURTOIS Olivier | X | | | | |
| M. DE OLIVEIRA Antonio | X | | | | |
| Mme. GAUTREAU Christine | X | | | | |
| M. GAUTREAU Marc | X | | | | |
| Mme GRENET Christiane | X | | | | |
| M. HERBAUT Eric | X | | | | |
| Mme HEURTAUX Henriette | | X | | | |
| M. HOUIS Alain | X | | | | |
| M. HOUZARD Christian | X | | | | |
| M. HUMBERT Jacques | X | | | | |
| M. LAVAUD Robert | X | | | | |
| M. MAHE Maurice | X | | | | |
| M. MONTEIRO Eric | | | | | |
| Mme PAGES Catherine | | X | | | |
| M. PELLETIER Laurent | X | | | | |
| Mme RAYNAL Colette | X | | | | |
| M. REGNIER André | X | | | | |
| Mme SULPIS-SIROUX M.F | | X | | | |
| Mme ZANELLA Henriette | X | | | | |
| M. LEGENDRE Frédéric | X | | | | |
| M. NOIRE Dominique | | X | | | |
| M. DARONNAT Olivier | X | | | | |

ORDRE DU JOUR

- ❖ Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du mercredi 11 février 2009,
- ❖ Rapport du groupe de travail "déviation de la 909",
- ❖ Rapport du groupe de travail "Val Joli",
- ❖ Rapport du groupe de travail "Animation - Communication - La lorgnette de Flammarion",
- ❖ Rapport du groupe de travail "Aire d'accueil des gens du voyage",
- ❖ Préparation de la "visite sur le quartier" du 26/03/09 sur la rue de Saint-Prix avec Frédéric Legendre et les services techniques,
- ❖ Questions diverses,
- ❖ Dates des prochaines réunions plénières.

Robert Lavaud commence la séance en évoquant la mémoire de Patrick Daunesse, Adjoint au Maire chargé de l'Education et du Personnel, décédé à l'âge de 54 ans très brutalement. Il nous avait fait l'honneur de nous présenter le projet de l'ouverture de l'allée qui longe l'hôpital entre la rue de St-Prix et l'école Flammarion.

Nous avons donc, toutes et tous ici présents, une pensée pour lui.
Il était toujours prêt à écouter les remarques pour mener à bien ses projets.

Alain Houis ajoute que Patrick Daunesse était quelqu'un qui « allait au bout de ses idées philosophiques ». Il est décédé d'une rupture d'anévrisme et avait fait don de ses organes. Cette décision a donc permis de procéder à diverses greffes tant attendues.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/02/09

- Christine Gautreau demande que le terme appliqué à son intervention « colère » (page 4) soit remplacé par « agacée » qui serait plus approprié.
- En ce qui concerne le jalonnement de l'école Flammarion, il s'agit d'Eric Herbaut et non d'Eric Heurtaux. (page 5). Les membres du Bureau présentent leurs excuses pour cette erreur.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

Groupe de Travail « Déviation de la RD909 »

Christian Houzard explique qu'il a été absent pendant 1 mois, mais qu'il est à même d'apporter des renseignements sur ce projet qui traîne depuis de nombreuses années et qui a connu diverses versions.

Rappel : le projet concernait les communes de Montlignon et de Saint-Prix et non la ville d'Eaubonne. Ce projet a évolué et depuis 1995, s'est retrouvé en partie sur la commune d'Eaubonne.

- depuis le Château de la Chasse, avec de nouvelles dispositions
- un tracé, derrière les maisons, arrivée au niveau des « Cars Roses », puis dans les vergers
- continuation sur une partie du Bd Armand Hayem à Montlignon
- puis sur la rue de St-Prix à Montlignon
- puis vers le cimetière de Montlignon, partie qui sera décaissée afin que la rue des Rubelles ne soit pas coupée du village
- à la fin du cimetière, la route devait aller tout droit, mais un autre projet a été maintenu. Cela devient un « S » géant et arrive face à la rue de St-Prix à Eaubonne
- un carrefour sera fait sur la RD 144 également nommée Route de Montmorency
- cette déviation va passer dans toute la rue de St-Prix, via la Place Zévaco, jusqu'au Rond Point du « haricot »
- de la Route de Montmorency jusqu'au chemin emmenant à l'école Flammarion, le Conseil Général va récupérer une partie des terrains sur 6m
- il y aura 2 pistes cyclables ainsi que 2 voies de circulation de 2,5^m chacune
- la place Zévaco sera également en forme de « haricot »
- extension de l'hôpital psychiatrique : 1 bâtiment est prévu
- extension de l'hôpital public : 2 bâtiments sont prévus
- l'entrée de l'hôpital se fera au carrefour rue Baudin/rue de St-Prix
- à ce carrefour, l'hôpital psychiatrique sera amputé d'une vingtaine de mètres
- il y aura un carrefour circulaire : d'un côté, l'hôpital et de l'autre, l'hôpital psychiatrique
- la partie de la Place Zévaco jusqu'au Rond Point du « haricot » comportant actuellement des pierres et une pelouse, sera prise pour la déviation
- la partie eaubonnaise sera réalisée en 2010/2011, à la fin des travaux de l'hôpital, il faut que ses accès soient terminés
- pour la protection sonore : des discussions ont lieu entre le Conseil Général, la Mairie et les riverains
- les riverains vont devoir signer une convention avec le Conseil Général car le mur anti-bruit prévu appartiendra au Conseil Général
- ce mur anti-bruit de 2^m50 sera également installé autour de la Place Zévaco, un autre mur anti-bruit sera également installé le long de l'hôpital
- les riverains ne sont pas d'accord sur beaucoup de points présentés

- en avril 2009, d'autres précisions seront apportées
- Frédéric Legendre indique que la Mairie limitera les travaux sur la rue de St-Prix au strict minimum dans l'attente de la RD 909, sauf pour des points de sécurité
- Kisito Chapoy demande si les voitures venant de la Croix Verte emprunteront la rue de St-Prix. La réponse de Frédéric Legendre est « oui, probablement et l'augmentation du trafic sera due principalement à l'entrée de l'hôpital »
- des problèmes de limites de terrains sont résolus
- des riverains demandent des feux tricolores pour protéger l'endroit où traversent les enfants de l'école Flammarion. Il faut trouver le moyen de ralentir les voitures
- Marc Gautreau indique qu'à la Croix Rambourg/Rue de la Briqueterie, des « bouchons » seront inévitables. Suggestion : la rue de la Villa des Cailloux pourrait être ouverte sur « l'haricot »
- suggestion de Christian Houzard de l'installation de feux tricolores à cet endroit mais le Conseil Général n'est pas favorable. Ce sera un point à revoir
- le Conseil Général accepte de discuter sur certains points mais pas sur d'autres. Pour le Conseil Général, les petites rues n'auront plus la priorité car la rue de St-Prix deviendra la RD909
- Alain Houis indique que depuis le début, il a été dit que la circulation n'augmenterait pas mais beaucoup de routes ont déjà été refaites. Il sera évident que les automobilistes passeront par la rue de St-Prix. Cela va augmenter considérablement le trafic
- réponse de Christian Houzard : le flux du bruit sera important. Il faut étudier le bruit au niveau des étages des pavillons : des études sont à prévoir avec éventuellement amélioration des vitrages.

Groupe de Travail « Val Joli »

- Eric Monteiro avait fait savoir qu'il ne pouvait pas, pour des raisons professionnelles, assurer la présidence du groupe de travail du Val Joli. Christian Houzard a accepté cette présidence. Aucune réunion n'a eu lieu. Il a été demandé une réunion à Frédéric Legendre. Un rendez-vous sera fixé.
- Kisito Chapoy se demande si un parking va être installé en face de la Chesnaie, Route de Montlignon. Frédéric Legendre répond que cela n'est pas prévu pour l'instant et que les arbres ont été abattus pour de simples motifs sanitaires.
- Jacques Humbert déplore que les marronniers soient atteints de maladie. Frédéric Legendre répond que la seule recommandation est de brûler toutes les feuilles qui tombent. Ces arbres sont attaqués partout en France car le champignon attaque les feuilles mais l'arbre lui-même n'est pas attaqué. Diverses zones sont attaquées par le « Renoué du Japon » (plante montante redoutablement invasive).

Groupe de Travail « Animation/Communication/ « La Lorgnette de Flammarion »

- un projet de maquette est distribué à toutes les personnes présentes
- Robert Lavaud rappelle que le prix d'impression est pris en noir/blanc sur notre contingent de photocopies, donc sur notre budget qui est de 1 000€. Il a demandé à la Mairie la différence de prix entre l'impression en couleur et celle en noir/blanc
- prix recto-verso en couleur pour 750 exemplaires : 207€
- prix recto-verso en noir/blanc pour 750 exemplaires : 15€
- 2 pages en couleur et 2 pages noir/blanc : 110€
- il propose donc que les pages 1 et 4 soient en couleur et les pages 2 et 3 en noir/blanc
- Marc Gautreau indique que la diffusion du prochain numéro aura lieu début avril 2009. Il sera fait appel aux membres du Conseil de Quartier pour la distribution, à savoir :
 - Croix Rambourg : *Olivier Courtois*
 - Jardins de Diane : *Catherine Pages*
 - Rue du Dr Roux (parties haute et basse)/Rue de St-Prix//Rue des Roses/Rue des Beaux Sites/Rue de la Plaine/ « Les Vergers » : *Nina Astier/Christian Houzard/Maurice Mahe/Henriette Zanella*
 - Secteur Route de Montlignon et les rues afférentes : *Kisito Chapoy/Laurent Pelletier/André Régnier*
 - Route de St-Leu/Rue Carpeaux : *Robert Lavaud*
 - Les Perrottes/Croix Sanson : *Isabelle Constantini*
 - Villa des Cailloux/Lotissement « Les Vignes » : *Marc Gautreau/Christine Gautreau*
 - Rue de Flammarion : *Xavier Baudoin*
 - Rue de Montmorency/ZAC : *Eric Herbaut/Colette Raynal*

- Hôpital : *Robert Lavaud* (25 exemplaires).
- quelques corrections sont nécessaires sur la maquette (orthographe et présentation) qui sera envoyée vendredi prochain à la Mairie.
- Olivier Daronnat assure que l'impression sera prête le vendredi 3 avril 2009. Les exemplaires à distribuer seront à prendre chez Laurent Pelletier.
- Kisito Chapoy fait remarquer que le mot « Eaubonne » ne figure nulle part. C'est à revoir.
- Il est suggéré, dans la mesure du possible, de compter le nombre d'exemplaires distribués par secteur.

Groupe de Travail « Aire d'accueil des gens du voyage »

- la réunion ayant eu lieu, le résultat de cette étude est distribué à toutes les personnes présentes.
- l'analyse du rapport du Commissaire-Enquêteur a été faite.
- quelques chiffres :
 - pétitions des habitants d'Eaubonne donnant un avis défavorable : *600 signatures*
 - pétition des promeneurs extérieurs à la ville, donnant un avis défavorable : *169 signatures*
 - pétitions favorables à ce projet : *501 signatures*
 - courriers : 38 lettres donnant un avis favorable et 10 lettres donnant un avis défavorable
 - 5 registres ont été nécessaires pour recueillir les avis des Eaubonnais, soit :
 - Registre 1 : 46 observations (22 favorables, 24 défavorables)
 - Registre 2 : 36 observations (18 favorables, 18 défavorables)
 - Registre 3 : 36 observations (18 favorables, 18 défavorables)
 - Registre 4 : 35 observations (9 favorables, 26 défavorables)
 - Registre 5 : 5 observations (1 favorable, 4 défavorables).
- un point à noter : la lettre de M. Le Dûs, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse, du Sport et de la Politique de la Ville, qui est lue par André Régnier. La commission a trouvé que « les arguments donnés par M. Le Dûs paraissent pour le moins curieux et l'on peut se demander si la somme exorbitante avancée n'a pas eu une influence sur la décision de la Commissaire-Enquêteur ».
- les conclusions de la Commissaire-Enquêteur sont favorables à la poursuite de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune ayant pour objet la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage au Bois du Luat, sous certaines réserves.
- après lecture de ce rapport qui a été facile à lire, Frédéric Legendre admet qu'un certain trouble puisse être jeté sur les réserves de la Commissaire-Enquêteur. C'est une stricte enquête d'urbanisme : le transfert d'un polygone d'implantation vers une autre localisation. Les remarques sur le centre commercial, la sécurité, ne concernent pas une enquête d'urbanisme. Le rapport sur le quartier de l'Alliance était plus clair d'après André Regnier et Antonio de Oliveira. Il faut que le Conseil de Quartier soit associé à l'étude et au suivi de cette aire d'accueil.
- il ajoute que tout choix est un choix difficile à accepter par les habitants. L'équipement sera de grande qualité pour que l'insertion soit plus facile. Par exemple : choix des arbres judicieux. Il y aura également des frais complémentaires : voirie, éclairage, cadre de vie, etc ...A partir de 2010 et au fil des budgets suivants, l'engagement est pris par l'équipe municipale d'intervenir sur le domaine public dans le périmètre de l'aire d'accueil, afin d'améliorer très sensiblement le cadre de vie des habitants.
- Jacques Humbert s'exprime « la lettre de M. Le Dûs n'est pas sérieuse ». Il passe souvent devant le gymnase et il ne voit pas beaucoup de joueurs de football. Il faudrait aussi améliorer les vestiaires existants. Par ailleurs, la scolarisation des enfants pour 3 mois reconductibles 2 fois, cela donne une période de 9 mois, donc ce sont des familles qui resteront 10 mois. Ces personnes voteront-elles à Eaubonne ?
- Frédéric Legendre répond que les gens du voyage ont une adresse « historique » administrative. Ils seront inscrits sur les listes électorales et votent selon le choix de leur libre arbitre.
- Jacques Humbert dit que Philippe Doucet, Maire Socialiste d'Argenteuil « a fait expulser 250 personnes de sa ville ». Les demandes d'expulsion sont longues. La présence de ces gens génèrent un sentiment d'insécurité sur la ville ».
- Jacques HUMBERT ajoute :
 - « 1°- Monsieur LEGENDRE avait précisé dans une réunion précédente que les enfants des gens du voyage seraient scolarisés en 1 fois x 3 mois reconductibles 2 fois .
 - Qu'en serait-il de la continuité de l'année scolaire en un tel cas ? Mr. LEGENDRE répond qu'une forme d'intégration liée à la sédentarisation est possible et que les gens du voyage pourront rester 10 mois sur place pour permettre cette continuité.

Si ce n'était pas le cas, inscrire des enfants à l'école pour 3 ou 6 mois poserait de sérieux problèmes d'intégration que la Mairie se doit d'envisager.

2°- L'installation des gens du voyage pendant une aussi longue période permettra leur inscription sur les listes électorales, ce que l'Etat-Civil confirme. Est-ce que cela ne poserait pas un problème vis-à-vis des Eaubonnais ?

Monsieur LEGENDRE répond que les gens du voyage ont, pour le moment, des papiers avec des adresses différentes et par conséquent ils ne pourront voter à Eaubonne.

Compte tenu de la volonté exprimée par le Maire de stabiliser les familles sur cette aire d'accueil, la réponse de Mr. LEGENDRE ne paraît-elle pas inadéquate ?

3°- Jacques HUMBERT qui s'étonne que le Maire soit si attentif à la création de cette aire en mettant en avant comme argument essentiel le respect de la loi sur les aires d'accueil, mais que dans la même situation, il s'évertue à ne pas respecter la loi sur le service minimum d'accueil dans les écoles pour la 3ème fois depuis le 20 Novembre 2008, le 29 Janvier 2009, et à présent le 19 Mars 2009 (alors qu'il était au courant de cette grève depuis le début Février). Il s'agit bien pourtant d'une Loi.

Monsieur BALAGEAS a été condamné par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise le 16 Mars 2009, mais il n'a pas obtempéré. Lui qui semble tant craindre une pénalité financière préfectorale en cas de retard sur l'aire des gens du voyage, ne semble pas être préoccupé par d'éventuelles pénalités financières et juridiques de la part de la Préfecture comme des parents qui exerceront un recours. De nombreuses familles ont exprimé leur désapprobation.

Une loi s'impose à lui et il doit tout mettre en œuvre pour l'exercer.

Qu'en serait-il en France si tout un chacun décidait de se conformer à certaines lois et de rejeter les autres par convenance personnelle ou politique ? Il s'agirait là d'un comportement d'anarchie, incompatible avec une fonction publique ».

- Frédéric Legendre répond : « en ce qui concerne les permanences pour la garde des enfants, des listes ont été établies. Elles ont été envoyées». Pour le courrier de M. Le Dûs, l'opinion exprimée lui appartient. La Commissaire-Enquêteur n'a pas été plus influencée que par les autres opinions.
- Maurice Mahé n'est pas d'accord : le stade du terrain des Maquignons est constamment occupé par les scolaires.
- il est convenu que la ville mettra tous les éléments à la disposition du Conseil du Quartier et ce dernier sera associé au travail sur l'aire d'accueil.
- Antonio de Oliveira demande si une personne dans une famille complète pose un problème, que se passera-t-il ? Frédéric Legendre répond que les gens du voyage ont une discipline interne qui fonctionne très bien. Cela étant, ce sera clair et net : si un groupe ne fonctionne pas normalement, son séjour ne sera pas renouvelé et l'expulsion pourra être pratiquée rapidement.

Questions Diverses :

- Robert Lavaud signale qu'il a consulté sur le site Internet de la Ville – la boîte à lettres du quartier et qu'il y a découvert des spams nombreux, difficiles à supprimer. Il est le seul à y avoir accès pour le moment.
- une date a été retenue pour la visite du quartier rue de St-Prix qui est une zone déshéritée : le jeudi 26 mars 2009 à 18H. Le lieu de rendez-vous est devant le magasin Lidl. Frédéric Legendre et Thierry Moreau seront présents.
- il est signalé qu'une dizaine de jeunes ont coupé le grillage et se sont introduits dans le chemin menant de la rue de St-Prix à l'école Flammarion. Plusieurs personnes confirment que divers déchets jonchent ce coin : boîtes de conserves, boissons alcoolisées, bouteilles et même seringues.
- Alain Houis expose le cas de Maliens et autres travailleurs immigrés qui habitent dans un foyer à Epinay et qui, embauchés en tant qu'éboueurs par le Syndicat Emeraude, ne sont pas déclarés. Cela est contraire aux Droits de l'Homme. Cette Société emploie donc des personnes qui sont sans papiers.

M. le Maire d'Eaubonne et M. le Président du Conseil Général sont allés à la déchetterie de Montlignon en compagnie de diverses associations pour protester contre cette Société pour atteinte à la personne. L'emploi intérimaire de ces personnes s'effectue à travers Man BTP. Ces personnes ont un salaire de 500€/1 200€/ par mois. Ce salaire leur est remis, soit par un chèque sans nom, soit par une carte de retrait du montant du salaire à retirer dans une banque. Cette situation est insensée. Ces employés ont manifesté leur indignation en se mettant en grève. Il faut que le Conseil Général et les communes concernées réagissent : nos poubelles sont ramassées par ces personnes. Nous en avons besoin et ces travailleurs doivent être employés selon les règles du droit du travail.

- Robert Lavaud rappelle que 17 communes de la Vallée de Montmorency sont concernées. Une chaîne de sous-traitance embauche des personnes quelquefois pour une seule journée. C'est un peu de l'esclavage et tous les citoyens sont maintenant informés. Il faut que cela cesse. Les personnes qui veulent témoigner leur solidarité à ces gens pourront signer une pétition qui circule ou aider les associations. Frédéric Legendre ajoute que 300 employés environ font partie de cette Société où le taux d'absentéisme est élevé ce qui explique que des embauches temporaires soient nécessaires.
- Cela doit néanmoins se faire dans la transparence et la légalité ; pour ce qui la concerne, la Ville d'Eaubonne y veillera.

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H45.

**Les dates des prochaines réunions du Conseil de Quartier sont fixées aux
Lundis 11 Mai 2009 et 22 Juin 2009, à 20H30 au gymnase du Luat**

Le Président du Conseil de Quartier
Robert LAVAUD